



Pour des questions ou des informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter:

• Par E-mail:
statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be

• Par Tél.: 081/33 44 56 (Pierre Ninane)

Enquête Recherche-Développement 2020

Période de référence 2018-2019

SPW Économie, Emploi, Recherche

Direction de l'analyse financière

Place de la Wallonie 1

5100 NAMUR

De quoi s'agit-il ?

- L'Enquête Recherche-Développement de la Région wallonne examine si une entreprise a effectué des activités de R-D intra-muros ou a acheté des activités de R-D à une autre entreprise ou institution (R-D extra-muros).

Pourquoi ?

- parce que la Région wallonne utilise ces statistiques pour mieux faire correspondre sa politique de R-D aux évolutions réelles du monde de l'entreprise
- parce que tous les pays membres de l'Union européenne sont tenus de fournir à la Commission européenne des données sur les activités de R-D des entreprises établies sur leur territoire (Règlement EC 995/2012)

Qui ?

- Ce questionnaire concerne **toutes** les entreprises.
 - Même si votre entreprise effectue uniquement de la recherche contractuelle pour des tiers, car cela implique aussi des activités de R-D et des investissements conséquents.
 - Même si votre entreprise n'a pas d'activités de R-D, un « non » est en effet tout aussi important à répertorier qu'un « oui ».
- Si vous pensez que ce questionnaire ne s'applique pas à votre entreprise, contactez-nous :

via **statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be**
ou
au **081/33 44 56** (Pierre Ninane).

Comment répondre ?**par internet****OU**

- **De préférence!**
- Vous pouvez vous connecter plusieurs fois et corriger et/ou compléter les réponses déjà encodées.
- Vous pouvez vous connecter sur notre site web sécurisé avec vos codes d'accès spécifiques ci-dessous.

<https://www.belspo.be/stat/rd/fr>

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

par courrier

- Vous pouvez nous renvoyer le questionnaire complété **gratuitement** au moyen de l'enveloppe ci-jointe.

SPW Economie, Emploi, Recherche
Direction de l'Analyse financière
Place de la Wallonie, 1
5100 NAMUR

Confidentialité

- Les réponses à ce questionnaire sont traitées de manière **strictement confidentielle**.
- Les données collectées seront uniquement publiées sous forme de résultats agrégés, pour la création d'indicateurs et pour la recherche scientifique de la Région wallonne et du SPP Politique scientifique fédérale (Belspo). Le secret statistique est d'application : aucune statistique permettant d'obtenir des informations individuelles ne sera divulguée.
- En complétant les données ci-dessous, vous donnez l'autorisation à Belspo et au Service public de Wallonie de conserver et d'utiliser ces données. Par utilisation, nous entendons que vous pouvez être contacté pour plus d'informations et pour compléter les questionnaires R-D et innovation lors d'une prochaine enquête.

**Pour toute question ou information complémentaire :**

- par e-mail : **statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be**
- par téléphone : **081/33 44 56 (Pierre Ninane)**

Réf. :

Veuillez compléter le questionnaire pour le numéro d'entreprise :

Partie 1 – Données administratives

Données de l'entreprise

corrections éventuelles

Nom de l'entreprise :	
Numéro d'entreprise :	
Adresse :	
Téléphone :	
E-mail :	
Site web :	
Activité principale - code : - description :	

Remarque

- L'**activité principale** est l'activité économique qui représente la plus grande part du chiffre d'affaires (ou de la valeur ajoutée) de votre entreprise.
- pour plus de détails, voir <https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/methodologie/classifications/nace-bel-2008>

Coordonnées de la personne de contact qui remplit le questionnaire

Mme/M. :	
Prénom :	
Nom :	
Fonction :	
Téléphone :	
E-mail :	

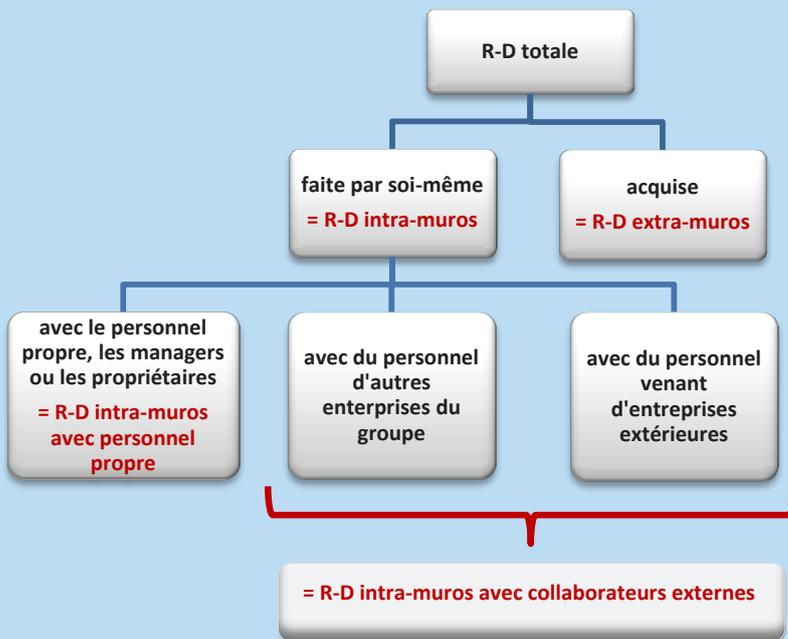
Vous trouverez la **version électronique de ce questionnaire** sur notre site web sécurisé :

<https://www.belspo.be/stat/rd/fr>

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Partie 2 – Présence de recherche-développement (R-D)



Qu'inclut la R-D ?

- la R-D vise à créer de nouvelles connaissances ou applications pratiques de manière planifiée et créative, remplissant les critères suivants :
 - nouveauté** par rapport aux connaissances existantes dans le secteur
 - créativité** : pas de caractère routinier
 - incertitude** : la R-D commence quand la solution à un problème n'est pas évidente et le résultat incertain
 - planification** : un calendrier, un budget et du personnel sont prévus
- la R-D peut avoir lieu dans **tous les secteurs**
- les tests cliniques (phases 1, 2, ou 3) sont toujours considérés comme de la R-D
- les entreprises du secteur 72 ont toujours de la R-D

IMPORTANT

Les collaborateurs extérieurs (consultants, freelances, indépendants, académiques) travaillant à la R-D sous la supervision directe de votre entreprise sont considérés comme affectés à de la R-D intra-muros (voir question 2.).

1. Votre entreprise a-t-elle acheté de la R-D accomplie par une autre entreprise (du groupe ou non) ou institution en 2018-2019 (=R-D extra-muros) ?

non → oui

1.1. Quelle part de vos dépenses de R-D extra-muros a été accomplie par chacune des entreprises ou institutions suivantes ?

une estimation raisonnable peut suffire

a. entreprises ou institutions situées en **Belgique**

i. entreprises de votre groupe.....	<input type="text"/>	%	
ii. entreprises hors de votre groupe.....	<input type="text"/>	%	
iii. universités et hautes écoles.....	<input type="text"/>	%	par ex. <input type="text"/>
iv. centres de recherche privés.....	<input type="text"/>	%	par ex. <input type="text"/>
v. centres de recherche publics.....	<input type="text"/>	%	par ex. <input type="text"/>

b. entreprises ou institutions situées à **l'étranger**

i. entreprises de votre groupe.....	<input type="text"/>	%	
ii. entreprises hors de votre groupe.....	<input type="text"/>	%	
iii. universités et hautes écoles.....	<input type="text"/>	%	par ex. <input type="text"/>
iv. centres de recherche privés.....	<input type="text"/>	%	par ex. <input type="text"/>
v. centres de recherche publics.....	<input type="text"/>	%	par ex. <input type="text"/>

100 %

2. Votre entreprise a-t-elle mené elle-même des activités de R-D avec son personnel propre ou des collaborateurs extérieurs (consultants, freelances, indépendants, académiques) travaillant à la R-D sous la supervision directe de votre entreprise (= R-D intra-muros) dans la période 2018-2019 ?

plusieurs options sont possibles

a. oui

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| i. pour développer des produits ou services nouveaux ou améliorés..... | <input type="checkbox"/> |
| ii. pour une utilisation intra-muros..... | <input type="checkbox"/> |
| iii. pour une utilisation dans le groupe..... | <input type="checkbox"/> |
| iv. R-D sur demande d'un client..... | <input type="checkbox"/> |
| v. recherche contractuelle effectuée pour des tiers..... | <input type="checkbox"/> |
| vi. travailleurs propres employés chez des clients (par ex. comme consultants)..... | <input type="checkbox"/> |
| vii. essais cliniques (phase 1, 2, ou 3)..... | <input type="checkbox"/> |

b. non



passez à la Partie 5.

Qu'inclut la R-D ?

- Interprétez la R-D dans un sens large !
- la R-D vise à créer de nouvelles connaissances ou applications pratiques de manière planifiée et créative, remplissant les critères suivants:
 - **nouveauté** par rapport aux connaissances existantes dans le secteur
 - **créativité** : pas de caractère routinier
 - **incertitude** : la R-D commence quand la solution à un problème n'est pas évidente et le résultat incertain
 - **planification** : un calendrier, un budget et du personnel sont prévus
- la R-D peut avoir lieu dans **tous les secteurs**
- les tests cliniques (phases 1, 2, ou 3) sont toujours considérés comme de la R-D
- les entreprises du secteur 72 ont toujours de la R-D
- il peut y avoir des travailleurs impliqués en permanence dans les activités de R-D ou bien seulement quand c'est nécessaire

Ces activités-ci ne sont pas de la R-D, à moins qu'elles ne fassent partie d'un projet de R-D :

- mesures ou contrôles ou autres activités **routinières**
- études de marché
- enseignement et formations
- opérationnalisation d'une technologie achetée ou d'un équipement (de production)
- réécriture de logiciels existants ou adaptation à un client de logiciels déjà commercialisés
- design: de simples changements de style ou de mode qui n'apportent aucune innovation technique
- commercialisation
- achat de brevets et de licences pour la production

Nous nous basons sur la définition de la R-D du Manuel de Frascati (OCDE, 2015).
Pour plus d'informations, y compris des exemples et des définitions plus complètes :

<http://recherche-technologie.wallonie.be/go/rdinfo>

Partie 3 – Nature des activités de recherche-développement accomplies intra-muros

3. Avec quelle régularité avez-vous accompli les activités de R-D intra-muros dans la période 2018-2019 ?

- a. en continu (travailleurs en permanence impliqués dans des activités de R-D).....
- b. occasionnellement (quand c'était nécessaire)

4. Comment les dépenses des activités de R-D accomplies intra-muros en 2019 sont-elles réparties entre les activités de R-D suivantes ?

une estimation raisonnable peut suffire

- a. recherche **fondamentale** : acquisition de nouvelles connaissances sans envisager de nouvelles applications concrètes %
- b. recherche **appliquée** : acquisition de nouvelles connaissances en envisageant de nouvelles applications concrètes %
- c. développement **expérimental** : phase de test du développement visant à parvenir de manière méthodique à un nouveau produit, service ou procédé %
-
- 100** %

5. En 2019, quelle part de vos activités de R-D intra-muros a été consacrée aux activités de R-D en biotechnologie, biochimie ou nanotechnologie ?

Remarque

- Les doublons sont possibles! Si certaines des dépenses ou certains travailleurs sont concernés par plus d'une technologie, veuillez les compter dans chacune.

Part dans les dépenses de R-D intra-muros	Part dans les collaborateurs de R-D (ETP)	Aucune
--------------------------------------------------	--------------------------------------------------	---------------

- | | | | | | |
|-------------------------------------|------------------------|-------|------------------------|-------|----------------------|
| a. biotechnologie ou biochimie..... | <input type="text"/> % | | <input type="text"/> % | | <input type="text"/> |
| b. nanotechnologie..... | <input type="text"/> % | | <input type="text"/> % | | <input type="text"/> |

6. En 2019, dans quelle commune belge a été réalisée la plus grande part de vos activités de R-D ?

IMPORTANT

Ne considérez que les établissements englobés dans le numéro d'entreprise pour lequel vous répondez dans cette enquête

corrections éventuelles

7. En 2019, dans quel secteur vos activités de R-D intra-muros ont-elles été réalisées ?

Remarque

- Il s'agit du secteur qui représente la plus grande part des dépenses des activités de R-D intra-muros en 2019.
- pour plus de détails, voir <https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/methodologie/classifications/nace-bel-2008>

Exemple

- la R-D pour des moissonneuses-batteuses est considérée comme de la R-D pour le secteur de La fabrication de machines et équipements, Nace-BEL code 28, et non comme de la R-D pour le secteur Agriculture, Nace-BEL code 01.

corrections éventuelles

Secteur des activités de R-D

- code :

- description :

8. Dans la période 2018-2019, quels partenaires étaient impliqués dans vos activités de R-D intra-muros ?

cochez toutes les cases appropriées

	Wallonie	reste du pays	reste de l'Europe	reste du monde
--	----------	---------------	-------------------	----------------

a. clients

- i. entreprises du groupe.....
- ii. entreprises en dehors du groupe.....

b. fournisseurs

- i. entreprises du groupe.....
- ii. entreprises en dehors du groupe.....

c. autres entreprises.....

.....

d. consultants

.....

e. universités, hautes écoles ou hôpitaux universitaires

.....

f. centres de recherche, laboratoires ou institutions publiques.....

.....

g. autres, à savoir.....

.....

h. aucun partenaire.....

Partie 4 – Personnel des activités de recherche-développement intra-muros

9. Combien de collaborateurs ont contribué à vos activités de R-D intra-muros ?

Pour référence

- selon les informations dont nous disposons provenant de l'Enquête européenne sur la R-D 2018 :
 - personnel propre, managers et propriétaires directement impliqués dans les activités de R-D intra-muros en 2017 :
personnes physiques & ETP
 - extérieurs (consultants, freelances, indépendants, académiques) d'autres entreprises (du groupe ou non) qui, sous la supervision directe de votre entreprise, ont participé aux activités de R-D intra-muros en 2017 :
personnes physiques & ETP

IMPORTANT

Les équivalents temps plein (ETP) correspondent à la part du temps de travail consacrée par un employé aux activités de R-D et non à son régime horaire total.

Par ex. quelqu'un qui travaille à temps plein mais qui consacre seulement 20% de son temps à des activités de R-D compte pour 0,2 ETP de R-D.

nombre de personnes physiques			nombre d'équivalents temps plein	aucun
total	hommes	femmes		

en 2018

a. personnel propre, managers et propriétaires qui ont contribué à la R-D **intra-muros** dans votre entreprise ou chez des tiers/clients..... ETP.....

en 2019

a. personnel propre, managers et propriétaires qui ont contribué à la R-D **intra-muros** dans votre entreprise ou chez des tiers/clients..... ETP.....

• managers ou chercheurs..... ETP.....

• autres collaborateurs de R-D (techniques ou administratifs)..... ETP.....

b. collaborateurs **venant d'autres entreprises du groupe** qui ont contribué sous la supervision directe de votre entreprise à la R-D **intra-muros** en 2019 ETP.....

c. collaborateurs **venant d'autres entreprises en dehors du groupe** qui ont contribué sous supervision directe de votre entreprise à la R-D **intra-muros** en 2019 ETP.....

d. autres entreprises du groupe ou hors du groupe qui ont fait de la R-D pour votre entreprise sous leur propre supervision (=R-D extra-muros) en 2019 ...

10. Quelle était la répartition du personnel propre de R-D en 2019 (voir question 9, a.) selon les niveaux d'études suivants?

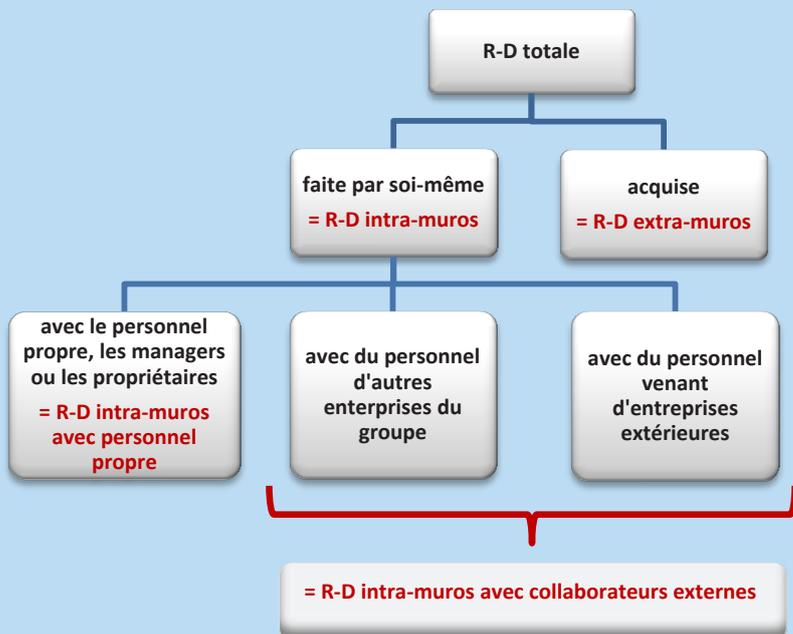
	doctorat	diplôme d'études supérieures (bachelor / master)	pas de diplôme d'études supérieures	Total
--	----------	--------------------------------------------------	-------------------------------------	-------

a. managers ou chercheurs..... % % % %

b. autres collaborateurs de R-D (techniques ou administratifs)..... % % % %

Partie 5 – Dépenses de R-D

11. Quelles étaient vos dépenses brutes de R-D ?



pour référence

selon les informations dont nous disposons provenant de l'Enquête européenne sur la R-D 2018 :

- dépenses intra-muros 2017 :
- dépenses extra-muros 2017 :

à indiquer

pour les investissements : les coûts d'acquisition de l'année considérée

à ne pas indiquer

les amortissements

une estimation raisonnable peut suffire

aucune

en 2018

- a. R-D **intra-muros** €
- b. R-D **extra-muros** (R-D réalisée par une autre entreprise (du groupe ou non) ou institution et achetée par votre entreprise) €
- TOTAL = €

en 2019

- a. R-D **intra-muros** €
- i. les coûts salariaux bruts de votre personnel de R-D propre (y compris cotisations ONSS, avantages extralégaux, etc.) €
- ii. les coûts des collaborateurs de R-D d'entreprises du groupe qui, sous la supervision directe de votre entreprise, ont collaboré à la R-D intra-muros €
- iii. les coûts de consultants externes qui, sous la supervision directe de votre entreprise, ont collaboré à la R-D intra-muros €
- iv. autres charges d'exploitation et frais généraux de R-D €
- v. investissements pour la R-D
- propres bâtiments et terrains pour la R-D €
 - machines et équipements pour la R-D €
 - logiciels pour la R-D €
 - nouveaux brevets ou autres droits de propriété intellectuelle €
- b. R-D **extra-muros** (R-D réalisée par une autre entreprise (du groupe ou non) ou institution et achetée par votre entreprise) €
- TOTAL = €

perspectives pour 2020

- a. R-D **intra-muros** €

Partie 6 – Financement des activités de recherche-développement intra-muros

12. Votre entreprise a-t-elle utilisé les mesures fiscales fédérales suivantes pour la R-D dans la période 2018-2019?

plusieurs options sont possibles

- a. exonération partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D (via Belspo).....
- b. crédit d'impôt ou déduction fiscale pour investissements en R-D
- c. déduction fiscale pour les revenus de brevets/d'innovations.....
- d. aucune des réponses ci-dessus

13. Quelles sources de financement votre entreprise a-t-elle utilisées pour ses activités de R-D intra-muros en 2019?

une estimation raisonnable peut suffire

aucune

- a. fonds propres %.....
- b. paiements ou apports financiers d'entreprises du groupe
- i. en Belgique %.....
- ii. à l'étranger %.....
- c. aides publiques régionales
- i. aides publiques non remboursables %.....
- ii. avances récupérables..... %.....
- d. aides publiques de l'Autorité fédérale
- i. exonération partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D (via Belspo) %.....
- ii. crédit d'impôt ou déduction fiscale pour investissements en R-D..... %.....
- iii. déduction fiscale pour les revenus de brevets/d'innovations..... %.....
- iv. autres %.....
- e. emprunts bancaires et capital à risque %.....
- f. autres aides publiques
- i. gouvernements étrangers %.....
- ii. Commission européenne %.....
- iii. Agence spatiale européenne (ESA) %.....
- iv. autres institutions internationales..... %.....
- g. paiement ou apport financier d'autres entreprises (hors du groupe)
- i. en Belgique %.....
- ii. à l'étranger %.....
- h. paiement ou apport financier d'institutions d'enseignement supérieur
- i. en Belgique %.....
- ii. à l'étranger %.....
- i. paiement ou apport financier d'institutions privées sans but lucratif
- i. en Belgique %.....
- ii. à l'étranger %.....
- j. crowdfunding et dons %.....

TOTAL = %

14. Votre entreprise a-t-elle vendu des services de R-D à d'autres entreprises (du groupe ou non) ou à des institutions en 2019 ?

plusieurs options sont possibles

- a. oui, des essais cliniques.....
- b. oui, de la recherche contractuelle pour des tiers.....
- c. oui, via du personnel propre, employés chez des tiers
(par ex. en tant que consultants)
- d. non → *passez à la Partie 7.*

14.1 Quelle était la valeur facturée totale des services de R-D vendus en Belgique en 2019 ?€ **14.2 Quelle était la valeur facturée totale des services de R-D vendus à l'étranger en 2019 ?**€

Partie 7 – Données économiques

15. Quel était le nombre moyen de travailleurs dans votre entreprise ?

Remarque

- Il s'agit du nombre total de travailleurs (**en personnes physiques**, pas en équivalents temps plein) pour lesquels votre entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.
- voir code 100 (version abrégée) et codes 1001 et 1002 (version complète) des comptes annuels
- Si la moyenne de l'année n'est pas disponible, indiquez le nombre de travailleurs à la fin de chaque année.

- a. nombre de travailleurs en 2018..... personnes physiques
- b. nombre de travailleurs en 2019..... personnes physiques

16. Quel était le chiffre d'affaires de votre entreprise ?

Remarque

- **Le chiffre d'affaires** est défini comme la valeur de marché des biens et services vendus (hors TVA, mais y compris toutes les autres taxes).
- Attention : il **ne** s'agit **pas** du résultat d'exploitation.
- voir code 70 dans les comptes annuels (modèle standard)

- a. chiffre d'affaires en 2018 € €
- b. chiffre d'affaires en 2019 €

17. Quelle était la répartition géographique de votre chiffre d'affaires de 2019 ?

Remarque

- Le pays de facturation détermine la répartition géographique du chiffre d'affaires

- a. ventes en Belgique..... %
- b. exportations vers le reste de l'Europe..... %
- c. exportations vers le reste du monde..... %
-
- %

18. Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires de 2019 provient de produits ou de services pour lesquels vous avez utilisé la biotechnologie, la biochimie ou la nanotechnologie développée par votre propre entreprise ou d'autres entreprises ou institutions ?

0% entre 0% et 75% 75% ou plus

- a. biotechnologie ou biochimie.....
- b. nanotechnologie.....

19. Votre entreprise faisait-elle partie d'un groupe en 2019 ?

Définitions

- un groupe est composé d'au moins deux entités qui ont chacune leur propre personnalité juridique mais qui sont sous le contrôle d'une même société (la tête de groupe)
- la tête de groupe n'est pas contrôlée par une autre entité juridique, ni directement, ni indirectement.
- les filiales sont directement ou indirectement contrôlées par la tête de groupe.

Remarque

- Si les données sur la structure du groupe étaient disponibles à la Banque nationale de Belgique, elles sont pré-remplies. Si ces données ne sont pas correctes, vous pouvez toujours les corriger.

correction éventuelle

- a. non → *passez à la Partie 8.*
- b. oui

19.1. Quelle était la position de votre entreprise dans le groupe en 2019?

cochez une seule case

- a. tête de groupe.....
- b. filiale
- i. détenue à 50% ou moins par la tête de groupe
- ii. détenue à plus de 50% par la tête de groupe.....
- c. autre structure (par ex. actionnaire ou propriétaire commun), à savoir.....
-

19.2. Dans quel pays était située la tête de groupe en 2019 ?

cochez une seule case

- a. en Belgique.....
- b. à l'étranger, à savoir.....
-

Réf. :

Veillez compléter le questionnaire pour le numéro d'entreprise :

Partie 8 – Commentaires et suggestions

Commentaires sur vos réponses ou suggestions pour améliorer le questionnaire



Pour des questions ou des informations complémentaires relatives à ce questionnaire :

- par e-mail : statistiques.analysefinanciere@spw.wallonie.be
- par téléphone : **081/33 44 56** (Pierre Ninane)

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Vous pouvez nous renvoyer le questionnaire **gratuitement** au moyen de l'enveloppe jointe ou le remplir en ligne sur notre site web sécurisé :

<https://www.belspo.be/stat/rd/fr>

- pour plus d'informations sur les aides publiques en matière d'innovation et de recherche-développement : <http://recherche-technologie.wallonie.be>
- pour des données sur la science, la technologie et l'innovation aux niveaux régional, national et européen : <http://www.innovationdata.be>
- pour plus d'informations sur la dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R-D, via la Politique scientifique fédérale (BELSPO) : http://www.belspo.be/belspo/organisation/fisc_fr.stm

